

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	13
• votants	13
• absents	2
• exclus	0

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026



ID : 062-216203356-20260430-14_2026FILLIEV-DE

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 30 avril 2026 à 20 heures 00

Date de convocation :
13 avril 2026

Date d'affichage :
13 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n° 14/2026.
Vote du budget primitif
2026.

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :

Dourlens J, Merchez P, Wissart F, Aoumat F, Gabant M, Dourlens L, Kolano N, Douay R, Merchez J, Huret V, Delforge S, Capendu G, Lecoustre Q.

Secrétaire de séance :

Mme DOURLENS LINE

La séance ouverte, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 868 603.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 512 673.00 €

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré : approuve le budget primitif pour l'année 2026.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE
MONTREUIL SUR MER le 06 mai 2026.
Publié ou notifié le 06 mai 2026.

Fait à FILLIEVRES, le 06 mai 2026

Le Maire

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 062-216203356-20260430-14_2026FILLIEV-DE

